



Manuel du capitaine

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du
Sport Universitaire
Sites de Lyon et Saint-Étienne

Chère capitaine, cher capitaine,

En acceptant ce rôle, vous devenez un maillon essentiel du sport universitaire. Représentant(e) de votre équipe sur et en dehors du terrain, vous êtes l'interlocuteur(trice) privilégié(e) entre les joueuses et joueurs, les arbitres et la Ligue.

Votre mission ne se limite pas à porter le brassard : elle implique de connaître le fonctionnement du sport universitaire, de transmettre les bonnes informations à votre équipe et de veiller au bon déroulement des rencontres. Vous jouez un rôle clé dans la qualité, la régularité et la convivialité des matchs.

Ce livret a été conçu pour vous accompagner tout au long de la saison. Il est votre guide de référence, un outil pratique et réglementaire pour vous aider à exercer vos responsabilités avec confiance, légitimité et sérénité.

Un(e) bon(ne) capitaine sait faire respecter ses droits, mais aussi honorer ses devoirs, envers l'arbitre, les adversaires, la Ligue et bien sûr son équipe. En vous impliquant pleinement dans ce rôle, vous contribuez à faire du sport universitaire un espace d'engagement, de respect et de plaisir partagé.

Merci pour votre investissement. Grâce à vous, chaque match peut devenir une belle rencontre.

Philippe LEGENDRE

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Universitaire

Gaylor VERGIAT

Directeur LAURASU
Lyon / Saint-Étienne

Nicolas DAVESNE

Directeur LAURASU
Lyon / Saint-Étienne

Sommaire

- Préface page 1
- A – Rôle du capitaine d'équipe page 2
- B – Fonctionnement page 2
- C – Feuille de match page 5
- D – Arbitrage page 6
- E – Communication page 7
- F – Lexique page 7
- G – Contacts Lyon. page 8
- H – Contacts CDSU Loire / Saint-Étienne page 8
- Partenaires page 10

Les Commissions Mixtes Régionales (CMR) :

Au début de chaque phase, une CMR est organisée par discipline.

Lien utile :

<https://sport-u-auvergnhonealpes.com>

Les installations suivantes sont équipées de défibrillateurs automatiques externes (DAE) :

- Pôle sportif Richard Lissmann : entre le dojo et les escaliers menant au 1er étage.
- Bâtiment Colette Besson : à proximité de l'ascenseur.
- Bâtiment Robert Vanel (piscine) : dans le bureau des maîtres-nageurs sauveteurs.
- Pôle sportif Jacques Sapin : à l'entrée, près du logement du gardien.

Il est fortement recommandé de repérer l'emplacement des défibrillateurs lors de votre première utilisation des installations, afin d'agir rapidement en cas d'urgence.

Attention, le manuel sera actualisé au cours de l'année en fonction des nouvelles modalités du site My Sport U (feuilles de matchs / communication / résultats)

A - Rôle du Capitaine d'Équipe

Avant le match :

- Récupérer toutes les informations nécessaires et les transmettre à ses coéquipiers (composition de la poule, organisation du championnat, lieu, horaire du match et heure de présence sur le terrain).
- Vérifier que tous les joueurs de l'équipe soient en règle et en possession de leur licence FF Sport U ainsi que leur carte d'étudiant avec photo.

Pendant le match :

- Favoriser un climat respectueux et courtois avec l'équipe adverse dès le début de la rencontre.
- Veiller au respect de l'esprit sportif, intervenir en cas de comportements déplacés et agir comme médiateur en cas de tensions.

Après le match :

- Transmettre rapidement les résultats et la feuille de match (en cas de victoire, la responsabilité revient au vainqueur).
- Laisser les bancs et vestiaires propres.
- Anticiper la rencontre suivante et contacter la Ligue en cas de doute ou d'incompréhension.

B - Fonctionnement

1. Installations sportives

- Les installations universitaires ou municipales sont réservées en priorité le jeudi de 13h30 à 22h00.
- Pour le football uniquement, un créneau complémentaire le mercredi soir peut être utilisé.
- Chaque AS doit mettre à disposition des installations durant ces plages horaires, sauf si elle dispose d'une convention avec le SIUAPS.
- Les adresses des installations sont disponibles sur le site de la Ligue.

2. Calendrier

- Le calendrier est défini lors des CMR en fonction des formules retenues (championnat, aller/retour, poules...).
- Les niveaux de jeu sont organisés par sport (Acad 1 à Acad 4, le niveau 1 étant le plus élevé).

3. Licences

- La licence FF Sport U valide est obligatoire.
- À chaque rencontre, les étudiants doivent présenter leur licence (papier, dématérialisée ou fiche évènement) et leur carte d'étudiant avec photo.
- En cas d'absence de photo, une pièce d'identité officielle est exigée.

4. Horaires de match

- L'heure inscrite sur le calendrier correspond à l'heure du coup d'envoi.
- Les équipes doivent être présentes 20 minutes avant pour échauffement et vérification des licences.

5. Sanctions

- Fraude sur licence : match perdu par forfait + amende de 50 €.
- Forfait : match perdu, frais de transport et d'arbitrage dus + amende de 50 €.
- Une équipe est considérée forfait si elle ne se présente pas ou si elle annule moins de 24h avant le match.

6. Résultats

- L'équipe victorieuse transmet le résultat par mail à la Ligue dans les 48h (sinon match perdu par forfait).
- En cas de match nul, les deux équipes doivent s'accorder pour l'envoi.

7. Reports de match

- Aucun report n'est autorisé, sauf cas exceptionnel validé par la Ligue.
- Les périodes d'examens ou de stages doivent être signalées dès l'engagement.

8. Règle du brûlage

- Un joueur ayant disputé deux rencontres dans un même niveau ne peut plus jouer à un niveau inférieur.

C - Feuille de match

- Chaque match doit avoir une feuille de match correctement remplie, même en cas de forfait.
- Les feuilles sont téléchargeables en ligne sur le site de la Ligue.
- Le coup d'envoi n'est donné que si la feuille est lisible et complète (noms, prénoms, numéros de licence).
- L'équipe victorieuse doit envoyer la feuille à la Ligue dans les 48h (mail ou dépôt à l'adresse de Villeurbanne).
- Passé ce délai, le match est considéré comme perdu par forfait pour les deux équipes.
- En cas de réclamation ou d'incident, l'arbitre doit joindre la feuille à son rapport.
- Tout résultat sans feuille est provisoire et devient définitif uniquement après réception de celle-ci.

D - L'arbitrage

« L'arbitre est acteur du jeu : sans arbitre, pas de match.
Respectons-le. »

- L'absence d'arbitre officiel ne justifie jamais l'annulation d'une rencontre (sauf pour le rugby). Chaque équipe doit alors fournir un joueur licencié "faisant fonction d'arbitre".
- **L'arbitre doit :**
 - Arriver 15 min avant le coup d'envoi.
 - Présenter sa licence d'arbitre.
 - Vérifier la feuille de match et les licences.
 - Interdire le jeu à tout joueur non licencié.
 - Prendre toute décision face aux comportements antisportifs.
 - Rédiger un rapport en cas d'incident et transmettre la feuille de match.
 - Contacter en cas d'incident grave les responsables arbitrage de la Ligue (Karin ou Helena).
- **Indemnités :**
 - Basket/Volley/Hand/Foot à 8 : 10 € par équipe
 - Foot à 11 : 15 € par équipe
 - Rugby : 20 € par équipe
 - +2 € par équipe pour les déplacements particuliers (ex : écoles hors Lyon).
- **NOUVEAU 2025/2026 – Obligation d'arbitre par AS :**
 - Phase 1 : chaque AS doit proposer au minimum un arbitre formé ou en cours de formation (voir quotas).
 - Phase 2 : si cette obligation n'est pas respectée en phase 1, l'AS ne pourra pas engager d'équipes.

E - Communication

- Le site de la Ligue propose un calendrier général, mais la priorité est donnée à l'onglet "La Journée", qui contient les informations mises à jour (horaires, lieux, reports éventuels).
- Accès :
 - Site : <https://sport-u-auvergnerhonealpes.com>
 - Onglet "Sports Co – Lyon"
 - Sélectionner la discipline puis "La Journée"

F - Lexique

- **Commission Mixte Régionale (CMR)** : Réunion par discipline réunissant représentants des AS, capitaines et Ligue, afin d'organiser le championnat.
- **FFSU** : Fédération Française du Sport Universitaire.
- **Match compte double (x2)** : Résultat pris en compte pour deux compétitions ou matchs (poule aller/retour).
- **LAURASU** : Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire.
-
- **Championnat Ligue** : Compétition qualificative pour les championnats de France (N2, CFDU, CFU, CFE, IUT, N1).

G - Contacts - Lyon

Karin LUCE DINIZ

Arbitrage et sports : Basket, Hand, Volley, Ultimate
klucediniz@sport-u.com - 06 75 23 21 02

Helena LULIC

Arbitrage et sports : Foot, Rugby, Futsal, Water-polo
hlulic@sport-u.com - 06 72 14 80 88

Marie-Rose ALFANO

Tennis par équipes, Sports Individuels, Transports
mralfanokalli@sport-u.com - 06 71 06 22 74

Gaylor VERGIAT

Directeur LAURASU Lyon - Handball, Volley, Basket
gvergiat@sport-u.com - 06 75 04 56 09

Nicolas DAVESNE

Directeur LAURASU Lyon - Football, Rugby
ndavesne@sport-u.com - 06 12 27 24 48

Adresse LAURASU Lyon :

Déambulatoire – Entre l'amphithéâtre 4 et 5
43 boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 44 80 89 – lyon@sport-u.com

H - Contacts - Saint-Étienne

Clotilde AUDERGON

Tous les sports collectifs et transports (résultats et suivi
calendrier)

caudergon@sport-u.com - 06 66 91 21 24

Gaylor VERGIAT

Directeur LAURASU Lyon - Handball, Volley, Basket
gvergiat@sport-u.com - 06 75 04 56 09

Nicolas DAVESNE

Directeur LAURASU Lyon - Football, Rugby
ndavesne@sport-u.com - 06 12 27 24 48

Adresse CDSU Loire / Saint-Étienne :

Département STAPS, 21-23 rue Paul Michelon, 42023 Saint-
Étienne Cedex 2

Tél/Fax : 04 77 48 50 24 – cdsuloire@sport-u.com

Partenaires



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE

GRAND LYON

ville **urbaine**

Crédit Mutuel
Enseignant

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



SIUAPS de LYON



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT

FF SPORT



**AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**